Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2023/2384

6.10.2023

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2023/2384 DE LA COMMISSION

du 29 septembre 2023

modifiant le règlement d'exécution (UE) 2018/1287 en vue d'apporter une modification administrative à l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «Quat-Chem's iodine based products»

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ([1]), et notamment son article 50, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le 24 septembre 2018, le règlement d'exécution (UE) 2018/1287 de la Commission ([2]) a accordé une autorisation de l'Union, portant le numéro EU-0018496-0000, à la société Quatchem Ltd pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides dénommée «Quat-Chem's iodine based products».

(2) Le 14 décembre 2020, conformément à l'article 11, paragraphe 1, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission ([3]), la société Quatchem Ltd a soumis une notification à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence») en ce qui concerne une modification administrative de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Quat-Chem's iodine based products», telle que visée au titre 1, section 1, de l'annexe dudit règlement.

(3) La société Quatchem Ltd a proposé de transférer l'autorisation à un nouveau titulaire établi dans l'Espace économique européen, comme prévu au titre 1, section 1, point 3, de l'annexe du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013. La notification a été enregistrée dans le registre des produits biocides sous le numéro BC-VP063434-15.

(4) Le 29 avril 2022, l'Agence a soumis à la Commission un avis ([4]) sur la modification proposée, conformément à l'article 11, paragraphe 3, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013. Cet avis conclut que la modification de l'autorisation existante demandée par le titulaire de l'autorisation relève de l'article 50, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) nº 528/2012, que les parties ont accepté le transfert de l'autorisation, que le nouveau titulaire potentiel de l'autorisation est établi dans l'Union et qu'après la mise en œuvre des modifications, les conditions de l'article 19 dudit règlement sont toujours remplies. À la même date, l'Agence a transmis à la Commission, dans toutes les langues officielles de l'Union, le résumé révisé des caractéristiques du produit biocide, conformément à l'article 11, paragraphe 6, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013.

(5) La Commission souscrit à l'avis de l'Agence et estime dès lors qu'il convient de modifier l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Quat-Chem's iodine based products».

(6) À l'exception de la modification concernant le transfert de l'autorisation à un nouveau titulaire, toutes les autres informations contenues dans le résumé des caractéristiques du produit pour la famille de produits biocides «Quat-Chem's iodine based products» figurant à l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2018/1287 restent inchangées,

([1]) JO L 167 du 27.6.2012, p. 1.
([2]) Règlement d'exécution (UE) 2018/1287 de la Commission du 24 septembre 2018 accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Quat-Chem's iodine based products» (JO L 240 du 25.9.2018, p. 10).
([3]) Règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 109 du 19.4.2013, p. 4).
([4]) Avis de l'ECHA du 13 août 2021 intitulé «Opinion on the administrative change of the Union authorisation of the biocidal product family: QUAT-CHEM's iodine based products» (avis sur la modification administrative de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «QUAT-CHEM's iodine based products»), avis nº UTR-C-1527940-77-00/F, https://echa.europa.eu/opinions-on-union-authorisation

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Le règlement d'exécution (UE) 2018/1287 est modifié comme suit:

1) À l'article 1er, premier alinéa, le nom «Quat-Chem Ltd» est remplacé par le nom «Neogen Italia S.r.l.».

2) L'annexe est remplacée par le texte figurant à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 29 septembre 2023.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

QUAT-CHEM's iodine based products

Type de produits 3 — Hygiène vétérinaire (Désinfectants)

Numéro de l'autorisation: EU-0018496-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: EU-0018496-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Nom**

Nom	QUAT-CHEM's iodine based products

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Neogen Italia S.r.l.
	Adresse	Via Agnello 8, 20121 Milano, Italie
Numéro de l'autorisation	EU-0018496-0000	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	EU-0018496-0000	
Date de l'autorisation	15 octobre 2018	
Date d'expiration de l'autorisation	30 septembre 2028	

1.4. **Fabricant(s) des produits biocides**

Nom du fabricant	QUAT-CHEM LTD
Adresse du fabricant	Charter House 33 — Greek Street, SK3 8AX Stockport Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	QUAT-CHEM LTD — Charter House 33 — Greek Street, SK3 8AX Stockport Royaume-Uni

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Iode
Nom du fabricant	COSAYACH: SCM Cía. Cosayach Minera Negreiros, Rut. Nº 96.625.710-5

Adresse du fabricant	Terrenos de Elena S/N, - Huara, Región de Tarapacá Chili
Emplacement des sites de fabrication	Extrait de la mine à: S.C.M. Cía. Minera Negreiros, S.C.M. Cosayach Soledad. Rafiné à: S.C.M. Cía. Minera Negreiros. Pozo Almonte Chili

Substance active	Iode
Nom du fabricant	ACF MINERA SA
Adresse du fabricant	San Martín, 499 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Faena Lagunas, KM. 1.722 Ruta A-5, Pozo Almonte Chili

Substance active	Iode
Nom du fabricant	SOCIEDAD QUIMICA y MINERA SA
Adresse du fabricant	Los Militarers, 4290 SANTIAGO DE CHILE Chili
Emplacement des sites de fabrication	Pedro de Valdivia (PV), Route B 180 Antofagasta Chili Nueva Victoria (NV), Route 5 North, Km 1925 Pozo Almonte Chili

2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25	2,5
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly (oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		2,697	24,199

2.2. Type(s) de formulation

Formulation(s)	AL — Liquide destiné à être utilisé sans dilution SL — Concentré soluble

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION — MÉTA-RCP

MÉTA-RCP 1

1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1**

1.1. **Identificateur de méta-RCP 1**

Identificateur	meta SPC 1: Produits de trempage — prêt à l'emploi

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-1

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire

2. **COMPOSITION DES MÉTA-RCP 1**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25	0,49
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly (oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		2,697	4,993

2.2. **Type(s) de formulation des méta -RCP 1**

Formulation(s)	AL — Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1**

Mention de danger	Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence	Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP 1

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Utiliser # 1 – Use # 1.1 – Trempage manuel ou automatisé après la traite

Type de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bacteria Nom commun: Bactérie Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Algae Nom commun: algues Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage après la traite
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage Description détaillée: Désinfection des trayons par trempage manuel ou automatisé après la traite. Récipient de trempage ou machine de trempage automatisée.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: — vaches et bufflonnes (3 à 10 ml: 5 ml recommandé) — brebis (1,5 à 5 ml: 1,5 ml recommandé) — chèvres (2,5 à 6 ml: 2,5 ml recommandé) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Fréquence: 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1 000 L

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL ([1]) DES MÉTA-RCP 1

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.

Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage avec le produit prêt à l'emploi.

Après la traite, appliquer le produit par trempage manuel ou automatique sur les trayons de l'animal, sur toute la longueur du trayon.

— vaches et bufflonnes (3 à 10 ml: 5 ml recommandé)

— brebis (1,5 à 5 ml: 1,5 ml recommandé)

— chèvres (2,5 à 6 ml: 2,5 ml recommandé)

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.

Répéter l'application, si nécessaire, après chaque traite.

Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

([1]) Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées dans les limites des méta-RCP 1.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS

— En cas d'inhalation: Amener la victime à l'air frais.

— En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau.

— En cas de contact avec les yeux:

SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer. Si l'irritation oculaire persiste: obtenir un avis médical/consulter un médecin.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

— Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels: elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Déversement important: Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et le recueillir au moyen d'une pompe dans un réservoir de secours. Recueillir le déversement dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer.

Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation: 2 ans dans les emballages PEHD

Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Teatsan 2500		Marché: EU		
	IODO GUARD 2500		Marché: EU		
Numéro de l'autorisation	EU-0018496-0001 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly (oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		2,697

MÉTA-RCP 2

1. **Informations administratives concernant les méta-RCP 2**

1.1. **Identificateur de méta-RCP 2**

Identificateur	meta SPC 2: Produits de trempage, mousse, pulvérisation — Prêt à l'emploi

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire

2. **COMPOSITION DES MÉTA-RCP 2**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25	0,49
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly (oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		2,697	4,69

2.2. **Type(s) de formulation des méta -RCP 2**

Formulation(s)	AL — Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2**

Mention de danger	Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection des yeux.

	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Consulter un médecin.

4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP 2

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 2.

Utiliser # 1 – Use # 2.1 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite

Type de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bacteria Nom commun: bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: levure Nom commun: levure Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation avant la traite
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage, mousse ou pulvérisation avant la traite Description détaillée: Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite Récipient de trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: — vaches et bufflonnes: 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) — brebis: 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) — chèvres: 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Fréquence: 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1 000 L

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Éliminer toutes les saletés visibles avant d'appliquer le produit.

Avant la traite, appliquer le produit par trempage/mousse/pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

Laisser agir le produit pendant au moins une minute.

Utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.

Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 2.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pour les applications manuelles en trempage/mousse: Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des lunettes de protection.

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection après la traite.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 2.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 2.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 2.

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 3.

Utiliser # 2 – Use # 2.2 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite

Type de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bacteria Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Algae Nom commun: algues Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation après la traite

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage, mousse ou pulvérisation après la traite Description détaillée: Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite. Récipient de trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: — vaches et bufflonnes: 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) — brebis: 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) — chèvres: 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Fréquence: 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1 000 L

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Après la traite, appliquer le produit par trempage/mousse/pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau de traite.

Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 2.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 2.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 2.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 2.

5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL ([2]) DES MÉTA-RCP 2

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques pour chaque usage.

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application. Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage/le récipient à mousse/le pulvérisateur avec le produit prêt à l'emploi.

Répéter l'application, si nécessaire, à chaque traite.

Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques pour chaque usage.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS

— En cas d'inhalation: Amener la victime à l'air frais.

— En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau.

— En cas de contact avec les yeux:

SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: obtenir un avis médical/consulter un médecin.

— En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels: elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Déversement important: Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et recueillir au moyen d'une pompe dans un réservoir de secours. Recueillir le déversement dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer. Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation: 2 ans dans les emballages PEHD

Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

([2]) Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées dans les limites des méta-RCP 2.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Teat Guard 2500		Marché: EU		
	IODO SPRAY 2500		Marché: EU		
Numéro de l'autorisation	EU-0018496-0002 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly (oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		2,697

MÉTA-RCP 3

1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3**

1.1. **Identificateur de méta-RCP 3**

Identificateur	meta SPC 3: Produits concentrés pour application en trempage, mousse, pulvérisation

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-3

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire

2. **COMPOSITION DES MÉTA-RCP 3**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,5	2,5

Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly (oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		24,199	24,199

2.2. **Type(s) de formulation des méta -RCP 3**

Formulation(s)	SL — Concentré soluble

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3**

Mention de danger	Provoque des lésions oculaires graves. Risque présumé d'effets graves pour les organes (thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par voie orale. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Peut être corrosif pour les métaux.
Conseils de prudence	Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les brouillards. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas respirer les aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu dans en accord avec les réglementations locales/régionales/nationales/internationales. Éliminer le récipient dans en accord avec les réglementations locales/régionales/nationales/internationales. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP 3**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 4.

Utiliser # 1 – Use # 3.1 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite

Type de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bacteria Nom commun: bactérie Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation avant la traite
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage, mousse, pulvérisation Description détaillée: Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite Récipient de trempage, Récipient à mouse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Doses d'application pour le produit dilué: — vaches et bufflonnes: 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) — brebis: 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) — chèvres: 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) Dilution (%): 10 Nombre et fréquence des applications: Fréquence: 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1 000 L

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Préparer une dilution à 10 % (v/v: 10 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) pour l'activité bactéricide et levuricide.

Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage/récipient à mousse/le pulvérisateur avec le produit dilué.

Éliminer toutes les saletés visibles avant d'appliquer le produit.

Avant la traite, appliquer le produit par trempage/mousse/pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

Laisser agir le produit pendant au moins une minute.

Utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.

Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection après la traite.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 5.

Utiliser # 2 – Use # 3.2 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite

Type de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bacteria Nom commun: bactérie Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: levure Nom commun: levure Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Algae Nom commun: algue Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: virus Nom commun: virus Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation après la traite
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage, mousse, pulvérisation Description détaillée: Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite. Récipient de trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Doses d'application pour le produit dilué: — vaches et bufflonnes: 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) — brebis: 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) — chèvres: 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) Dilution (%): Pour la désinfection bactéricide, levuricide, algicide, il convient de préparer une dilution à 10 % (v/v: 10 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml). Pour la désinfection virucide, il convient de préparer une dilution à 20 % (v/v: 20 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml). Nombre et fréquence des applications: Fréquence: 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1 000 L

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Préparer une dilution à 10 % (v/v: 10 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) pour l'activité bactéricide, levuricide et algicide ou 20 % (v/v: 20 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) dans le cas ou l'activité virucide est nécessaire.

Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage/récipient à mousse/le pulvérisateur avec le produit dilué.

Après la traite, appliquer le produit par trempage/mousse/pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau de traite.

Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL ([3]) DES MÉTA-RCP 3

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques pour chaque usage.

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application. Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage/récipient à mousse/le pulvérisateur avec le produit dilué.

Répéter l'application, si nécessaire, à chaque traite. Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques pour chaque usage.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

En cas de malaise, obtenir un avis médical/consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS

— En cas d'inhalation: Amener la victime à l'air frais.

— En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau.

— En cas de contact avec les yeux: Rincer immédiatement en appliquant un léger filet d'eau pendant au moins 15 minutes, les yeux grands ouverts.

  Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer.

  Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels: elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Déversement important: Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et le recueillir au moyen d'une pompe dans un réservoir de secours. Recueillir le déversement dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer. Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation: 2 ans dans les emballages PEHD

Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

([3]) Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées dans les limites des méta-RCP 3.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 3**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Teat Guard Concentrate 1:4		Marché: EU		
	IODO GUARD CONCENTRATE 1:4		Marché: EU		
Numéro de l'autorisation	EU-0018496-0003 1-3				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,5
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly (oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		24,199

MÉTA-RCP 4

1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES MÉTA-RCP 4**

1.1. **Identificateur de méta-RCP 4**

Identificateur	meta SPC 4: Produits de trempage avec activité virucide — Prêt à l'emploi

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-4

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire

2. **COMPOSITION DES MÉTA-RCP 4**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 4**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5	0,5

Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly (oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		4,993	4,993

2.2. **Type(s) de formulation des méta -RCP 4**

Formulation(s)	AL — Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 4**

Mention de danger	Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Consulter un médecin.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP 4**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 6.

Utiliser # 1 – Use # 4.1 – Trempage manuel ou automatisé après la traite

Type de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bacteria Nom commun: bactérie Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: levure Nom commun: levure Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Algae Nom commun: algue Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: virus Nom commun: virus Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage après la traite
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage Description détaillée: Désinfection des trayons par trempage manuel ou automatisé après la traite. Gobelet de trempage ou machine de trempage automatisée.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: — vaches et bufflonnes (3 à 10 ml: 5 ml recommandé) — brebis (1,5 à 5 ml: 1,5 ml recommandé) — chèvres (2,5 à 6 ml: 2,5 ml recommandé) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Fréquence: 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1 000 L

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'emploi du meta SPC 4.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'emploi du meta SPC 4.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta SPC 4.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta SPC 4.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta SPC 4.

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL** ([4]) **DES MÉTA-RCP 4**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application. Remplir manuellement ou automatiquement le gobelet de trempage avec le produit prêt à l'emploi.

([4]) Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées dans les limites des méta-RCP 4.

Après la traite, appliquer le produit par trempage manuel ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

— vaches et bufflonnes (3 à 10 ml: 5 ml recommandé)

— brebis (1,5 à 5 ml: 1,5 ml recommandé)

— chèvres (2,5 à 6 ml: 2,5 ml recommandé)

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.

Répéter l'application, si nécessaire, après chaque traite.

Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Porter des lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS

— En cas d'inhalation: Amener la victime à l'air frais.

— En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau.

— En cas de contact avec les yeux:

SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: obtenir un avis médical/consulter un médecin.

— En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels: elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Déversement important: Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et le pomper dans un réservoir de secours. Le mettre dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer. Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation: 2 ans dans les emballages PEHD

Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 4**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Teatsan 5000		Marché: EU		
	IODO GUARD 5000		Marché: EU		
Numéro de l'autorisation	EU-0018496-0004 1-4				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly (oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		4,993

MÉTA-RCP 5

1. **Informations administratives concernant les méta-RCP 5**

1.1. **Identificateur de méta-RCP 5**

Identificateur	meta SPC 5: Produits de trempage, mousse, pulvérisation 5 500 ppm — Prêt à l'emploi

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-5

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire

2. **COMPOSITION DES MÉTA-RCP 5**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 5**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,55	0,55

Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly (oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		4,69	4,69

2.2. **Type(s) de formulation des méta -RCP 5**

Formulation(s)	AL — Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 5**

Mention de danger	Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP 5**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 7.

Utiliser # 1 – Use # 5.1 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite

Type de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bacteria Nom commun: bactérie Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation avant la traite

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage, mousse, pulvérisation Description détaillée: Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite Récipient à trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: — vaches et bufflonnes: 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) — brebis: 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) — chèvres: 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Fréquence: 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1 000 L

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage/récipient à mousse/le pulvérisateur avec le produit prêt à l'emploi.

Éliminer toutes les saletés visibles avant d'appliquer le produit.

Avant la traite, appliquer le produit par trempage/mousse/pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

Laisser agir le produit pendant au moins une minute.

Utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.

Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 5.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pour les applications manuelles en trempage/mousse: Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des lunettes de protection.

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection après la traite.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 5.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 5.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 5.

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 8.

Utiliser # 2 – Use # 5.2 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite

Type de produit	TP03 — Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bacteria Nom commun: bactérie Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: levure Nom commun: levure Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Algae Nom commun: algue Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: virus Nom commun: virus Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation après la traite
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage, mousse, pulvérisation Description détaillée: Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite. Récipient à trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: — vaches et bufflonnes: 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) — brebis: 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) — chèvres: 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Fréquence: 2 à 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage	BIDON PEHD 5, 10, 22 L FÛT PEHD 60, 120, 220 L CONTENEUR PEHD 1 000 L

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Remplir manuellement ou automatiquement le récipient à trempage/récipient à mousse/le pulvérisateur avec le produit prêt à l'emploi.

Après la traite, appliquer le produit par trempage/mousse/pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau de traite.

Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 5.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 5.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 5.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 5.

5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL** ([5]) **DES MÉTA-RCP 5**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Voir les consignes d'utilisation spécifiques pour chaque usage.

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.

Répéter l'application, si nécessaire, à chaque traite.

Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques pour chaque usage.

([5]) Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées dans les limites des méta-RCP 5.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS

— En cas d'inhalation: Amener la victime à l'air frais.

— En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau.

— En cas de contact avec les yeux:

SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: obtenir un avis médical/consulter un médecin.

— En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels: elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Déversement important: Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et le recueillir au moyen d'une pompe dans un réservoir de secours. Recueillir le déversement dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer. Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation: 2 ans dans les emballages PEHD

Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

6. **AUTRES INFORMATIONS**

7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 5**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Teat Guard 5500		Marché: EU		
	IODO SPRAY 5500		Marché: EU		
Numéro de l'autorisation	EU-0018496-0005 1-5				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,55
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly (oxy-1,2-éthane-diyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		4,69